



Guide d'installation

Revêtement extérieur cèdre carbonisé (Yakisugi)

Le présent guide représente les lignes directrices visant à la pose de nos produits de revêtement. Le centre d'expertise sur la construction commerciale (CECO) regroupant certains des principaux fabricants de revêtement au Québec, a élaboré un guide d'installation auquel nous adhérons. Veuillez retrouver ce guide à l'adresse suivante : <https://arbresetbois.com/garanties>. Pour les fins de l'application des contrats de garanti d'Arbres et Bois, veuillez considérer le guide de la CECO comme faisant partie intégrante du guide d'installation d'Arbres et Bois. En cas de doutes dans l'interprétation du guide de la CECO ou de ce présent guide veuillez contacter Arbres et Bois.

Type: Embouveté

Les lamelles de Yakisugi sont faites de cèdre massif, une matière naturelle qui peut comporter des variations inhérentes au matériau, qui a été carbonisé, nettoyé et huilé, un processus qui implique que toutes les lamelles sont uniques et différentes des autres. Nos produits répondent à des normes de qualité sévères et sont conformes aux standards en vigueur dans l'industrie du bois, ceux-ci permettant une marge d'erreur n'excédant pas 5 % de la quantité de lamelles achetées. Ce taux comprend aussi bien les imperfections naturelles du bois que les défauts de fabrication et de sélection du grade. Lors de la commande des lamelles de bois, une provision de lamelles supplémentaires de plus ou moins 10 % (selon la configuration du site et le type d'installation) de la surface à couvrir doit être prévue afin de compenser la perte causée par les coupes. Nous ne pourrions être tenu responsables d'une mauvaise installation des produits ou d'un mauvais jugement de l'installateur. Nous n'assumons aucun frais de main-d'œuvre ou d'installation.

Entreposage avant et durant la pose

Lors de l'entreposage le revêtement ne doit pas être en contact avec le sol (distance minimum de 8"). Conserver le revêtement dans un endroit sec et aéré avant l'installation. Ne pas laisser recouvert d'une bâche reposant directement sur le bois durant plusieurs jours afin d'éviter que le bois prenne l'humidité (aération nécessaire). Éviter d'entreposer le revêtement dans un endroit chauffé pour éviter le dessèchement du bois. Durant la pose, s'assurer qu'à la fin de chaque journée le revêtement soit à l'abri de la pluie. **Ne jamais installer de lamelles qui seraient mouillées ou humides pour éviter qu'il y ait un retrait lorsque celles-ci sécheront.** Utiliser un hygromètre et tester le taux d'humidité en piquant derrière les planches avant la pose. Un taux d'humidité variant entre 7% et 13% avant la pose sera jugé normal. Si les planches ont un taux d'humidité supérieur à 13% suite au transport et à l'entreposage, les retirer de leur paquet et les disposer de manière à ce qu'elles puissent sécher quelques heures avant l'installation.

Si des anomalies sont détectées ou si vous avez un doute sur la conformité du produit, NE PAS EN FAIRE L'INSTALLATION et contactez Arbres et Bois. La garantie d'Arbres et Bois se limite au remplacement du produit défectueux avant installation. Toutefois, vu la nature du matériau, il est à noter qu'un pourcentage de 5% et moins du volume total livré comportant une ou des anomalies sera considéré comme normal et ne sera pas sujet à remplacement. Sont considérées comme des anomalies donnant lieu à un remplacement: des planches dont l'embouvetage ne permet pas l'installation, les planches gauchies ou courbées ne permettant pas l'installation en longueurs de quatre pieds et plus, la présence d'un trou ou d'un nœud partiellement ou totalement détaché, toutes ouvertures anormales (fissures ou autres) pouvant permettre l'infiltration d'eau. Bien que les planches soient normalement livrées en longueurs de huit pieds (entre 7'11" et 8'2"), le Yakisugi est vendu au pied carré et c'est la quantité totale en pieds carrés dont il sera tenu compte pour fins de remplacement. Dans l'éventualité où une planche n'aurait pas au minimum une longueur de quatre pieds et plus d'utilisable, il sera considéré que la planche au complet est non utilisable.

Règles générales pour l'installation

Veillez vous assurer que les exigences particulières du code du bâtiment et celles de votre région sont respectées.

Le revêtement ne doit pas être en contact avec le matériel isolant ou la maçonnerie et avoir un dégagement minimum de 3/4". Utilisez la moulure de départ universelle pour permettre une ventilation continue du mur.

Vérifier que le pare-air est bien installé, que les ouvertures (portes, fenêtres ou autres) sont bien étanches. L'eau ou l'humidité constante feront vieillir de façon prématurée le revêtement et causeront des dommages parfois irréparables.

Poser des solins métalliques au-dessus et dessous de toutes les ouvertures et tous les endroits où des surfaces de bois À PLAT conserveraient de l'eau stagnante.

Vérifier que les fourrures (forences), généralement 1"x 3" (19 x 64 mm), sont sèches, bien fixées et ne présentent pas de défauts tels pourriture, trous, fentes ou autres anomalies, pouvant provoquer une mauvaise fixation du revêtement mural. Pour la pose de revêtement à la verticale, procéder à un double fourrage, c'est-à-dire à la pose de fourrures verticales d'abord, sur lesquelles les fourrures horizontales seront fixées. Si le revêtement est posé à l'horizontale, on peut procéder par simple fourrage en utilisant des fourrures de format 2" x 3" (38mm x 64mm).

Il est primordial d'assurer une bonne circulation d'air derrière tous les revêtements de bois. Au bas des murs et au-dessus des ouvertures, permettre la libre circulation de l'air

en installant une moustiquaire ou préférablement une moulure de départ métallique permettant la circulation d'air entre les fourrures (forences) tout en évitant que rongeurs et insectes puissent s'y introduire. Ne pas négliger l'évacuation de l'air par le haut, tout aussi importante que celle au bas des murs.

Règles particulières pour la pose

FOURRURES

- Utilisation de fourrures de 1" x 3" minimum s'il y a double fourrage (revêtement installé à la verticale) ou 2" x 3" si le revêtement est installé à l'horizontale et que l'on procède par simple fourrage.
- Espacement de 16" c/c entre les fourrures.
- Prendre soin d'enlever tous matériaux pouvant nuire à une ventilation continue.
- Utiliser une moulure de départ ventilée.

Sont obligatoires les dégagements minimums suivants avec le revêtement:

- 60 cm du sol
- 2,5 cm des structures horizontales adjacentes. (Ex. patio, allège, solin etc.)
- 6 cm des bardeaux de toit.

Planifier la distribution des longueurs sur les murs - Distribuer les planches de façon à limiter les joints sur le mur. Aucun joint ne doit être fait au-dessus et en-dessous des ouvertures. Alternier les joints de façon à obtenir une bonne répartition de ceux-ci sur le mur. Si les quantités proviennent de lots produits séparément, il pourrait y avoir une légère différence de couleur. Mélanger alors les lots sinon il est préférable de transitionner au coin d'un mur ou dans une section différente.

Le rang de départ doit se faire de niveau. Il est important de bien vérifier tous les coins de la construction afin de s'assurer que les planches sur chaque mur soient à hauteur égale. Mesurer aux 3 ou 4 planches afin de vérifier que les rangées soient montées également et au niveau sur chaque mur. Si vous devez faire un ajustement, le faire sur quelques planches en évitant de dépasser 1/16" par planche.

JOINTS

- Les joints doivent être biseautés à 22,5°, 30° ou 45° vers l'extérieur et toujours être fixés sur une fourrure.
- Toujours sceller les bouts après avoir fait une coupe. Le produit à utiliser variant selon le fini choisi, contacter Arbres et Bois à ce sujet.
- Il est recommandé de sceller les joints à l'aide de calfeutrant de bonne qualité. Toutefois, lorsque le revêtement est posé à l'horizontal. L'utilisation de calfeutrant est OBLIGATOIRE.
- Intercaler différentes grandeurs de planches sur le mur pour une apparence plus harmonieuse.
- Le revêtement ne doit jamais être en contact avec la toiture et avoir un dégagement minimum de 6 cm.
- Pour tous les pourtours (fenêtres, portes, moulures, etc.) appliquer un calfeutrant de bonne qualité (de type Adfast 45-80 ou de qualité équivalente) à la surface du revêtement pour empêcher les infiltrations d'eau et d'insectes.

AGRAFES

- La fixation du revêtement Yakisugi se fait uniquement avec des agrafes pour lambris. Ces agrafes de 7/16" de large par 2" de long sont de calibre 16 et en acier inoxydable.
- Il est important de ne pas installer d'agrafes à moins de 3/4" de l'extrémité, si on ne peut pas agraffer, il faut alors clouer pour fixer le bois.
- Toujours utiliser une machine dont on peut régler la puissance. La tête de l'agrafe doit s'appuyer sur la surface du bois et non pas pénétrer dans celui-ci et l'endommager. Assurez-vous d'une pénétration de 1-1/4" des agrafes dans un substrat solide et de bien appuyer la planche de lambris sur la fourrure avant de la fixer.
- On utilise une agrafe centrée sur chaque fourrure. L'agrafe doit être positionnée sur la ligne d'agrafage à un angle entre 30 et 40°.

INSTALLATION HORIZONTALE – LATTAGE À LA VERTICALE

- Le fourrage à la verticale doit se faire aux 16" c/c.
- Installer une moulure de départ universelle afin de permettre une ventilation du mur. Cette moulure contrôle aussi l'entrée des rongeurs et insectes.
- La moulure de départ universelle est conçue pour l'installation horizontale et doit être continue tout autour du bâtiment sur un mur avec des fourrures 2"x 3" séchées installées aux 16" c/c.

- Prendre soin d'enlever toute entrave horizontale pouvant nuire à une bonne ventilation continue à l'arrière du revêtement.
- Lors de l'installation, serrer les planches les unes contre les autres dans le sens de la longueur.

INSTALLATION VERTICALE – DOUBLE FOURRURES

- Procéder par double fourrures, horizontale sur verticale, respectivement distancées aux 16" c/c.
- Installer une moulure de départ universelle afin de permettre une ventilation du mur. Cette moulure contrôle aussi l'entrée des rongeurs et insectes.
- La moulure de départ universelle est conçue pour installation horizontale et doit être continue tout autour du bâtiment sur un mur.
- Prendre soin d'enlever toute entrave horizontale pouvant nuire à une bonne ventilation continue à l'arrière du revêtement.
- La moulure de départ universelle est conçue pour installation verticale et doit être continue tout autour du bâtiment sur un mur.

Important: Le respect des exigences d'installation et d'entreposage d'Arbres et Bois ainsi que des codes du bâtiment en vigueur dans votre région est obligatoire. Les problèmes causés par le non-respect de ces normes et codes pourraient ne pas être couverts par la garantie d'Arbres et Bois Inc.

Le non-respect d'une ou de plusieurs des directives de ce Guide est susceptible de rendre la garantie non applicable.

L'application de présent guide est limitée au territoire de la province du Québec, Canada. Nous invitons nos clients hors Québec et à l'international à communiquer avec Arbres et Bois pour plus d'informations. Pour les clients européens, veuillez contacter notre distributeur.

En vigueur le 17 mars 2021